



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20231207-DEL-106-2023-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2023

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 07 Décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30 novembre 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	21	7	28	28	1

Pour	Contre	Abstention
28	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DUMONT ST PRIEST Hubert, ECHASSERIAU Vincent, GRANDAUD Gilbert, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Isabel, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : GORGE Christine

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal à THEYS Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre à PAQUET Laurent, COLIN Juliana à SIMON Philippe, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, MALET Patrick à MUZETTE Thierry,

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, GASCHET Gérald, GORA Richard, MALET Patrick,

Membres absents : ANOMAN Matthieu, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, SUDRON Frédéric,

Secrétaire de séance : DUMONT ST PRIEST Hubert

19h21 Madame GORGE quitte l'assemblée.

#### **TRANSFERT COMPETENCE ASSAINISSEMENT**

**Délibération n°106-2023** : Adhésion au service d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif mis en place par l'ATEC

La Communauté de Communes des Portes de Vassivière va exercer de plein droit, à compter du 1er janvier 2024, la compétence « Assainissement Collectif des Eaux Usées » en lieu et place de ses communes membres.

Jusqu'alors, les communes de Bujaleuf, Eymoutiers, Nedde et Peyrat-le-Château sollicitaient les services d'assistance technique auprès de l'ATEC pour le suivi de leurs systèmes d'assainissement collectif dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire des stations.

L'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif mis en place par l'ATEC propose notamment les missions suivantes :

- L'assistance pour le diagnostic des ouvrages d'assainissement collectif ;
- L'assistance pour la validation et l'exploitation des résultats du diagnostic ;
- L'assistance pour l'évaluation de la qualité du service ;
- L'assistance pour l'élaboration de programme de formation des personnels.

Le tarif annuel de ce service est fixé à 49 centimes d'euros (tarif 2023) par habitant (population DGF de la Communauté de Communes). Les conditions financières des prestations de l'ATEC sont revues chaque année.

Il est proposé d'adhérer en lieu et place des communes précitées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les membres du comité de pilotage assainissement collectif se sont montrés favorables à l'adhésion de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-17, L. 5214-16 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la Loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ;

Vu la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 apportant des assouplissements supplémentaires aux modalités de transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes ;

Vu la délibération n°51-2023 du 29 juin 2023 approuvant la prise de la compétence « Assainissement Collectif des Eaux Usées » au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

Vu la délibération n°70-2023 du 28 septembre 2023 approuvant la modification des statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;

Considérant l'avis favorable des membres du comité de pilotage assainissement à l'adhésion de la Communauté de Communes ;

A l'unanimité, les élus communautaires décident, après en avoir délibéré, de :

- **APPROUVER** l'adhésion de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière à la mission d'assistance technique à l'assainissement collectif proposée par l'ATEC
- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer la convention d'adhésion.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme,  
A Eymoutiers le 11 décembre 2023

La Présidente  
Mélanie PLAZANET



La Présidente,  
**Mélanie PLAZANET**

Acte rendu exécutoire le : 12 DEC. 2023  
Publié le : 12 DEC. 2023

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20231207-DEI-106-2023-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2023  
Date de réception préfecture : 12/12/2023